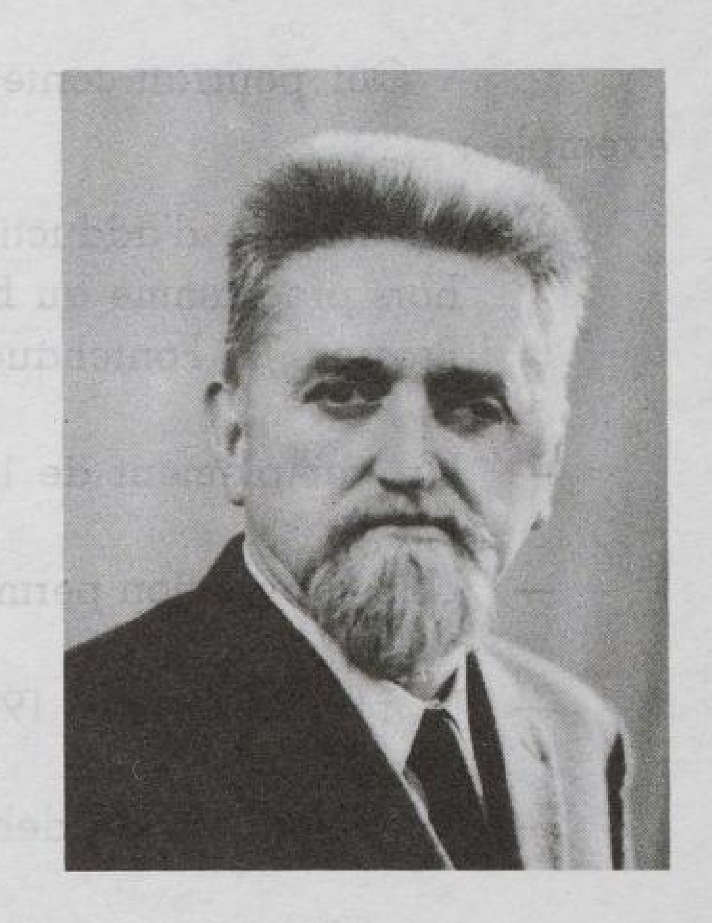
ELECTIONS LEGISLATIVES



SCRUTIN DU 11 MARS 1973

CIRCONSCRIPTION
DE COGNAC



Électrices, Électeurs, mes Amis

Dimanche dernier, vous m'avez placé en tête de tous les candidats.

Je dis ma profonde reconnaissance à tous ceux qui m'ont apporté leurs suffrages dès le premier tour.

Dans notre circonscription, comme au plan national, le choix est entre la victoire des Républicains ou le triomphe des Communistes.

Je vous l'avais dit tout au long de ma campagne :
c'est la Société de demain qui est en jeu.

Il ne suffit pas d'affirmer gratuitement, comme le fait Monsieur SABOURIN que "le Député de la Circonscription **ne peut pas** être un homme du Programme Commun", les chiffres prouvent le contraire :

17 663 voix pour les candidats de Gauche
10 918 voix pour le Réformateur
2 471 voix pour Monsieur DAUDIN

Avec ***15 251 suffrages, JE SUIS DONC LE SEUL*** qui puisse l'emporter sur le candidat Communiste, si tous les Citoyens épris de liberté et conscients du danger m'apportent leurs voix.

En maintenant sa candidature, Monsieur SABOURIN fait le jeu du candidat Communiste, alors que chaque siège comptera dans la future Assemblée.

Quant à moi, vous savez combien je suis ouvert à l'union la plus large. Je l'ai prouvé lors des Élections Municipales de Cognac en participant à la formation d'une liste de femmes et d'hommes de bonne volonté venant de différents horizons politiques, mais soucieux avant tout de l'intérêt général.

Ce souci de l'intérêt général ne peut-il pas rassembler dans cette circonscription les mêmes bonnes volontés pour élargir encore les actions de développement et de progrès économique et social.

Né à Cognac, où j'ai passé toute ma vie, vous savez bien que je resterai au milieu de vous pour continuer l'action déjà entreprise sur le plan communal, cantonal, régional et national dans l'exercice de mes différents mandats et charges.

Qui pourrait contester que cette action a déjà permis d'obtenir de nombreux résultats et par exemple :

— En matière d'adduction d'eau, 40 millions d'anciens francs de subventions exceptionnelles et hors programme au bénéfice des syndicats de Baignes, Salles-d'Angles, Cognac, Châteauneuf, Brossac, La Fontchaude et Nouère-Charente.

— Un complément de 10 millions d'anciens francs de subvention pour le plan d'eau de Brossac

— Une subvention permettant la construction du Centre de Secours de Jarnac.

— La réalisation, dès 1972, du C. E. S. de Crouin prévue seulement en 1973.

— L'accélération du déblocage de 10.000 hectares de droits de plantations nouvelles.

— La nationalisation de deux C. E. S.

— Le démarrage des travaux d'élargissement indispensable du pont de Crouin en même temps que bien d'autres réalisations à Cognac.

DIMANCHE PROCHAIN VOTRE VOTE SERA DÉCISIF !

Les vieilles querelles partisanes et les divergences secondaires sont dépassées. ***Seule une large union de tous les Républicains assurera le triomphe du bon sens et garantira nos libertés.***

Réalisons-la ensemble en votant tous

FRANCIS HARDY

Licencié en Droit
Négociant
Conseiller Général
Adjoint au Maire de Cognac
Membre de la CODER Poitou-Charentes

CHARLES FRANC

SUPPLÉANT
Chevalier de la Légion d'Honneur
Croix de Guerre - Médaille de la Résistance
Membre de la Chambre d'Agriculture
Maire de Malaville
Viticulteur

CANDIDATS DE L'UNION DES RÉPUBLICAINS DE PROGRÈS

P. S. : Mr SABOURIN comme il l'avait annoncé, vient après bien des conciliabules de confirmer le maintien de sa candidature.

J'affirme à nouveau qu'il prend là une énorme responsabilité en faisant le jeu du Parti Communiste.

Les électeurs trancheront !

LITHO NOUVELLE - COGNAC